



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E175804

VALABLE JUSQU'AU 28/11/2025

ÉDITÉ LE 19/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/04/2018

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 16/02/2024
5 000

Raison sociale : CA'BAT

51 BIS AVENUE DE L'ARBORESCENTE
85500 LES HERBIERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2018B00688

Siret : 839 290 111 00021

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 5410956

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10186160304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 2142900704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2024

Téléphone : 02 51 67 20 55

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : comptabilite@cabat.fr

Responsabilité légale :

PIGNON MAXIME GÉRANT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	21/03/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	27/06/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	01/12/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	26/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffe-Eau Thermodynamique	21/03/2024
o Ventilation mécanique	25/03/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	26/01/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	26/01/2023
o Isolation des combles perdus	01/12/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.